

Compte rendu CA

CA 09/02/2022

[CRCA09022022.txt](#)

CA MJC du mercredi 9 fevrier 2022

fête des plantes le dimanche 8 mai 2022 pour stands bouquets, bonsai, paniers.

Le calcul des salaires à changé et les calculs sont plus compliqués
Payer par chèques emploi-services , montant calculer par l'employeur.

une demande de subvention à ete faite à la mairie
178 Adh enregistré. Baisse du nombre d adherents.

reunion collectif renaudin association sportives, associations
culturelles;
prix location salles à changer.

l expo scientifique pour le mois de novembre 2022,
est ce que l'on est d'accord pour continuer ?
indiquer par une affiche le cout reel d 'organisation de cette
activité.

thème de prevu : ??

la terre est mouvante, au travers du corps , l'énergie à plein, de
l'eau dans le temps (meteo)

prochaine assemblée générale à fixer.
commission pour preparer le budget de l année

gala de dance : voir pour les répétitions ?? dans les communes de
villedômer

18 juin 2022

soit fixer un prix d'entrée et participation libre pour les parents qui
auront des entrées gratuites.

Buvette à l' entracte ??? suivant situation sanitaire

Tombola à organiser , demande des lots aux commerçants de Château-
Renault.

Budget de la soirée

Video de la soirée

continuer la soirée par une soirée dansante ??? , non trop de travail
d'organisation.

stage de danse antillaise ? cours couple est conservé 2h tout les 15
jours

porte ouvertes de la MJC : 25 avril au 2 mai 2022

27 avril pique nique Rando avec groupe de Veigné sur Chateau-Renault

rando de la Brenne le 20 mars matinée 2 parcours 16 kms et 8 kms
casse croute ??? tombola maintenue affiche à prévoir

prochain CA 9 Mars 2022

CR CA du 26082021

MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE DE CHATEAU RENAULT Conseil d'administration du 26 août 2021 Présents : Membres du CA : BLANCHET Laurence, CHANDOSNE Danielle, CROSNIER Michel, DUBAN Isabelle, FLUZAT Aurore, LAUMONIER Gérard, MARDIVIRIN Leïlou, PALLUAU Muriel, PATRY-ROBIN Christiane, PEU Yolande, RANDON Claire, TARU Viviane Animateurs : DEBLAUWE Jean-Philippe, COCHIN Didier, MARDIVIRIN Caroline, DESIRE Martine Excusée : Pascale Bois

1- Rentrée et Passe Sanitaire Le dépliant a été envoyé à l'imprimerie dimanche 22 août ; les dépliantes seront livrés le 27 août, juste avant le forum des associations du 28 août. La loi rend obligatoire le passe sanitaire, à partir du 30 août pour les majeurs, et à partir du 30 septembre pour les 12-17 ans. Selon le texte officiel de mise en place du passe sanitaire : il est demandé qu'un cahier soit installé, où seraient indiquées les dates, et heures d'activité, ainsi que le nom de la personne qui s'est chargée de contrôler les passes sanitaires pour chacun des créneaux. Afin de simplifier ce point, Claire propose qu'un calendrier des différentes activités soit affiché dans le bureau de la MJC, avec le nom des vérificateurs pour chacun des créneaux. Gérard demande qu'une procédure précise soit écrite, reprenant ce qui est demandé à chaque animateur concernant la vérification du passe sanitaire. Les 1ers retours des animateurs : Par mail : Carole ne souhaite pas reprendre la méditation pour l'instant, Micheline (Broderie) attend d'en savoir plus sur les procédures à appliquer. Alain Rousselle ne participera pas aux échecs : Elisabeth, une participante, se chargera de contrôler les passes des personnes du lundi, en l'absence d'Alain. Pas de reprise du groupe enfants. Animateurs présents ou leurs représentants : Didier repousse de quelques semaines la rentrée de l'astro, Martine indique que l'activité bouquet est maintenue, Claire explique que la reprise de la chorale est très incertaine, Caroline va se faire aider, au moins les premières semaines, pour déléguer la vérification des passes sanitaires pour l'activité Danses Antillaises, car beaucoup de groupes se succèdent, Gérard : l'activité Fab Lab est maintenue : tous les lundis, et 2 samedis par mois. Des séances supplémentaires pourraient être ajoutées, maintenant que le Fab Lab est installé dans les anciens locaux de la MJC, rue de Vauchevrier. Panier : pour l'instant, seules des pré-inscriptions seront prises au forum des associations pour l'activité panier. Des membres du groupe panier voudraient continuer l'activité en l'organisant de manière collégiale. Michel verra avec eux si quelque chose s'organise. Michel ne peut pas parler pour le groupe. 1Viviane veut en parler avec les randonneurs, avant de s'engager. L'un des randonneurs sera peut-être d'accord pour valider les passes sanitaires. Scrapbooking : Laurence indique que l'activité est annulée, Autres activités : Echecs du vendredi : pour l'instant, pas de nouvelle, Guitare : pas de nouvelle, Piano : à voir avec Valérie, Scrabble : à voir avec Pierrette, Théâtre : pas de nouvelle : à voir avec Tiphaine. Le bulletin d'adhésion permettra à chaque animateur de savoir qui, dans son groupe, aura 12 ans dans l'année. Avec la mise en place du

passé sanitaire : - Il n'y a plus de jauge de participants. - Le masque peut être retiré car tous les présents ont un passe sanitaire valide. La MJC préfère demander que le masque reste obligatoire dans les locaux. Concernant les animateurs salariés : - Caroline a un passe sanitaire valide, - Jean-Pierre : pas d'information pour l'instant. Les animateurs volontaires pourront remettre leur certificat de vaccination à Claire. Et les participants volontaires pourront montrer leur certificat de vaccination à l'animateur. Dans le cadre de la mise en place du passe sanitaire, Claire propose de demander aux différents animateurs de signer une convention de bénévolat. Pour cela, elle propose un document inspiré d'exemples trouvés sur internet. Le but de cette convention n'est pas d'augmenter la charge de travail des animateurs, ni de s'ingérer dans leur manière de mener leur activité. Il est demandé aux animateurs de vérifier que tous leurs participants sont bien inscrits à leur activité. Pour cela, Aurore organisera des listes d'adhérents par activité, qui feront des aller-retours entre les animateurs et elle, afin que les listes inscrits/participants soient identiques. Voir le paragraphe suivant de ce compte rendu. Un autre point concerne les dépenses pour les activités : - Les accords préalables de budget sont décidés et donnés oralement en CA : les décisions sont indiquées sur le compte-rendu du CA. Gérard souligne que le compte-rendu n'est pas envoyé aux animateurs : l'animateur n'a pas de réponse écrite à sa demande. - Une demande de plus de 50€, mais courante, n'est pas forcément discutée en CA. Par exemple, Laurence va régulièrement au salon du scrapbooking. Et Martine achète un carton de mousse par an (100€) sans que ça soit débattu en CA. - Il est demandé que l'accord préalable soit écrit sur un compte-rendu de CA, ou donné par écrit par la trésorière. - Il est conservé dans ce contrat que les animateurs n'ont pas à demander d'autorisation pour les dépenses de moins de 50€. A condition que ces dépenses ne soient pas récurrentes (plusieurs fois sur l'année), et qu'elles correspondent à des besoins clairs de l'activité sur l'année. Les animateurs présents ne sont pas contre la mise en place de la convention de bénévolat. 2- Fichier des adhérents et participants par activité, inscriptions Aurore Fluzat se charge du fichier des adhérents, activité par activité. Il y aura des aller-retours de ces fichiers. Lorsqu'un adhérent participe à 2 activités, il remplit une seule feuille d'adhésion. Dans ce cas, l'adhérent indiquera à l'animateur « j'ai donné la fiche d'inscription à l'activité xxx ». Ça sera reporté dans le tableau par l'animateur. Aurore confirmera l'information : « oui, la personne est bien inscrite » 2Un document type googlesheet sera créé : il sera demandé aux animateurs de remplir les noms et coordonnées de ses inscrits. Pour mettre cela en place, il faudra : - Savoir quels animateurs sont d'accord pour le faire, et lesquels refusent ou ne peuvent pas (matériel) - S'assurer qu'il n'y a pas de problème pour ouvrir et remplir le tableau, même sans adresse mail Pour l'instant, il n'y a pas de système d'adhésion en ligne. Concernant le paiement de l'inscription par carte bleue : la MJC est maintenant inscrite sur le site « helloasso ». Néanmoins, le délai est trop court pour terminer la mise en place de l'écran de paiement, et pour tester le site, avant le forum des associations. Donc cette option de paiement en ligne ne sera pas proposée cette année. Cette option sera à mettre en place par la suite : on voit que les jeunes majeurs ont un compte en banque, une carte bleue, mais pas toujours de chéquier. 3- Forum des associations le 28 août Claire a envoyé un lien vers un tableau, afin que les membres du CA et animateurs indiquent quand ils seront présents au forum. Le but est d'avoir des membres du CA durant le forum pour répondre aux questions, distribuer des dépliants et prendre les inscriptions. Le forum a lieu de 10 à 17 heures, et l'installation se fait à partir de 8h30. Danielle et Christiane n'ont pas réussi à accéder au tableau : elles seront là de 12 heures à 17 heures. Martine amènera un bouquet, et, éventuellement, un livre illustrant certaines compositions. Michel sera présent à 8h30, notamment pour l'installation de la banderole. Certains membres du Fab Lab seront présents pour aider à préparer le forum, et préparer le stand Fab Lab. Pendant le forum, le local Fab Lab sera ouvert : il sera possible de proposer aux personnes intéressées par l'activité de s'y rendre.

CALENDRIER Prochain CA : date non déterminée lors du CA du 26 août 28 août 2021 7 septembre 2021 18 septembre 2021 15-22 novembre 2021 3 Calendrier à venir : Forum des associations de

Last
update:
2023/01/27 16:07 amenagement_local:cr-ca https://www.magenealogie.chanterie37.fr/www/fablab37110/doku.php?id=amenagement_local:cr-ca&rev=1644492967

Château-Renault Activité Bonsaï Après-midi réparations Expo Scientifique « Tout en mouvement » au centre Rencontre

</code>

From:
<https://www.magenealogie.chanterie37.fr/www/fablab37110/> - **Castel'Lab le Fablab MJC de Château-Renault**

Permanent link:
https://www.magenealogie.chanterie37.fr/www/fablab37110/doku.php?id=amenagement_local:cr-ca&rev=1644492967

Last update: **2023/01/27 16:07**

